

l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

 **L'Ardennais** Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > Un vignoble fantpome depuis 1927

Un vignoble fantpome depuis 1927

Par *Anonyme*

Créé le 20/11/2010 11:00

MAISONS-EN-CHAMPAGNE (Marne). Et de six. En février 2011, l'aire d'appellation champagne du Pays vitryat pourrait s'étendre non plus à cinq communes, comme proposé en 2008, mais six. Tout se décidera en février.

NOTRE journal le révélait le 9 novembre dernier à l'occasion de l'assemblée générale d'automne du syndicat général des vignerons, Maisons-en-Champagne pourrait entrer dans le cercle convoité et très fermé des communes ayant l'appellation champagne. Ce village de 456 habitants vient ainsi allonger la liste des cinq postulants de l'arrondissement : Blacy, Bussy-le-Repos, Courdemanges, Huiron et Soulanges.

« Nous avons travaillé pour »

Pour le maire de Maisons-en-Champagne, Francis Didon, cette entrée dans la liste représente une bonne nouvelle. « Nous sommes vraiment très contents car nous avons travaillé pour. » C'est à son arrivée à la mairie, en mars 2008, que le jeune maire a décidé de procéder au recours, après que la liste des 40 communes retenues était tombée.

« Quand je suis arrivé à la mairie, on ne savait pas très bien pourquoi nous avons été refusés dans cette liste mais on nous a vite alertés sur la possibilité de faire un recours. Pour n'avoir aucun regret, nous avons décidé de le faire. » Entouré de collègues, d'habitants et d'élus, le maire a donc travaillé en équipe. « C'est cette équipe qui a tout fait, reprend-il. Trouver tout ce qui était possible de trouver pour prouver que jusqu'en 1927 il y avait des vignes dans la commune. En 1927, les vignes ont été touchées par le phylloxera et il a fallu tout arracher. Ici comme dans tout le pays vitryat. »

Aidées par des anciens du village, huit personnes ont ainsi potassé les archives. Elles ont glané toutes les infos qui pouvaient démontrer cette présence afin de monter un dossier béton. « On constate qu'à cette époque il y a eu une vraie volonté de conserver des preuves démontrant la présence de vignes... »

Délibérés, notes, arrêtés municipaux... Un géomorphologue a même été dépêché sur place pour définir les pentes, les expositions et la nature des sols du secteur proposé.

« On ne propose pas de superficie mais on cible un secteur. » Ainsi, Maisons-en-Champagne a soumis le versant sud du village, un secteur agricole divisé en parcelles. « Après il faudra voir exactement quelle partie l'aire pourra occuper. » Cela se décidera entre 2011 et 2015.

L'entrée de Contault-le-Maupas, près de Sainte-Ménéhould dans cette liste convoitée représente aussi une bonne nouvelle pour Bussy-le-Repos. Entouré de villages et communes faisant partie de l'appellation champagne, ce village a ainsi toutes ses

chances pour être retenu avec cette arrivée.

Mais les communes de Blacy, Courdemanges, Soulanges et Huiron gardent elles aussi toutes leurs chances. Elles aussi cultivaient la vigne jusqu'en 1927. Pour le maire de Soulanges, « il n'y a pas de raison que l'on ne soit pas retenu dans cette liste. Nous, ce que l'on attend surtout aujourd'hui c'est la détermination de l'aire sur notre commune. » Soulanges propose 1 240 hectares. « Mais il reste évident que cette surface ne sera pas celle retenue. »

Pour l'instant, les tensions n'existent pas. C'est qu'affirment les élus. Mais les tractations elles ont déjà commencé pour certains, les paris aussi. À suivre prochainement.

A.-S. C.

[Photos / vidéos](#)

Auteur :

Légende : Jusqu'en 1927, des vignes existaient sur la commune.

Visuel 1:



URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/marne/un-vignoble-fantpome-depuis-1927>